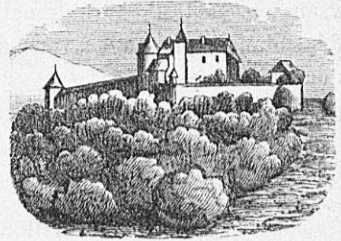




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton
 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
 la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

Prière à nos Abonnés de Bulle de bien vouloir encourager le porteur du journal par une petite étrenne.

BULLE, le 28 Décembre 1883.

A nos Abonnés.

Avec 1884, nous commencerons la troisième année de notre existence.

Fondé avec le concours de nombreux citoyens, notre journal devait être, avant tout, un organe indépendant, dévoué à la défense des principes démocratiques et populaires, en dehors de toute attache officielle et bureaucratique. Nous avons pour mission la défense de nos intérêts agricoles et politiques vis-à-vis d'une majorité intransigeante et exclusive. Si nous en croyons le nombre toujours croissant de nos abonnés et les précieux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de toutes parts; si, d'un autre côté, nous considérons les flots d'injures que les exécuteurs des basses œuvres de la presse gouvernementale, troublés dans leur douce quiétude de jouisseurs, nous ont prodigués, nous pouvons supposer que nous avons rempli notre programme: travailler au bien-être matériel et moral du pays et signaler les abus et les turpitudes de la coterie dominante!

Avec la collaboration de nos amis des districts, nous continuerons courageusement notre œuvre patriotique et désintéressée et signalerons énergiquement les abus dont nous sommes chaque jour les témoins: rien ne nous fera dévier de cette ligne de conduite.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

UN CORSAIRE.

FRAGMENT DU JOURNAL D'UN INCONNU.

Il y avait déjà dix jours que j'étais chez lui. Un soir il dit à sa femme et à sa belle-sœur comme d'habitude: — Mesdames, prenez vos chapeaux, et allons nous promener sur les dunes. — J'y allai avec eux. Nous nous promenâmes assez longtemps sans rien dire; j'étais triste; le temps se passait; j'étais inquiet de ma mère; la guerre continuait, et je n'y étais pas; et puis enfin il me chagrinait de douter du dévouement de Dulow, qui pourtant n'aurait pas dû être ingrat. Le soleil était couché et la nuit commençait à se faire noire, lorsqu'en arrivant près d'une petite anse, Dulow me dit en levant le nez en l'air: — Capitaine, que dites-vous de ce vent-là? — (c'était une jolie brise de plein nord). — Pardieu, — lui répondis-je, — il n'en faudrait pas plus à un pauvre prisonnier qui aurait un canot pour se trouver, demain matin, couché dans la maison de sa mère. — Eh bien! alors, — me dit Dulow, — capitaine, embrassez ces dames et partez. — Je ne compris pas tout de suite: c'était trop loin de ma pensée du moment.

Si nous nous reportons en 1881, à l'époque qui précéda le renouvellement intégral de notre Autorité législative, époque signalée par l'apparition du fameux programme, signé par l'état-major du N° 13, programme plein de promesses de tout genre, et que nous recherchions ce qui a été fait dans l'intérêt du pays, soit au point de vue économique, agricole ou industriel, soit au point de vue législatif, que trouvons nous: rien, néant.

Un point du programme cependant a été scrupuleusement mis à exécution, c'est l'épurement du personnel dans toute l'administration; du haut en bas, tout a été balayé. Il fallait bien récompenser les renégats radicaux et bien-publicards de leur félonie, en leur distribuant des emplois et des sinécures. Aussi, trouvez le moyen de simplifier les rouages administratifs et de réaliser des économies dans les services publics, organisés chez nous pour un pays dix fois plus grand que le nôtre! Il faut avant tout récompenser les créatures et entretenir les fidèles!

C'est ainsi que notre parti dirigeant, en l'absence de principes et de doctrine, se contente d'un système.

Il y avait bien le vieux cliché de la défense de la religion, que personne n'attaque, et de la sauvegarde des intérêts catholiques. Hélas! l'élection de Monseigneur Mermillod à l'Evêché de Lausanne et de Genève et les intrigues du N° 13 et de nos hommes d'état minuscules, qui l'ont précédée, et sont venues échouer si misérablement au pied du trône du grand Pontife romain, nous ont démontré une fois de plus la valeur des protestations religieuses d'un parti qui se sert de la religion et qui ne la sert pas.

Dulow me prit par la main en haussant les épaules, et me mena derrière un morne où je vis un assez grand canot gréé avec une grande voile, une misaine et une trinquette amarrée à une roche. — Excusez-moi, — me dit alors Dulow, — si je vous ai fait attendre si longtemps; mais il fallait que j'attendisse le tour de service du garde-côte qui croisera cette nuit dans ces parages; il m'est dévoué; il sait ce que je vous dois: cette nuit vous pourrez passer sans crainte.

Je reconnus mon Dulow d'autrefois, et je ne m'étonnai de rien; j'embrassai ces dames bien fort, lui aussi, et je sautai dans ce canot.

J'y trouvai des vivres, un compas, des armes, de la poudre, une longue-vue de nuit et une mèche. Je fis un dernier signe à ces dames et à Dulow, et je démarrai. J'étais libre...

Je courus grand large; la mer était superbe; un temps de petite maîtresse. La longue-vue de nuit me fut bonne; car, au bout d'une heure de marche, je distinguai une corvette, peut-être anglaise, sur laquelle j'avais le cap; je virai de bord et fis quelques bordées. Ce petit accident me retarda un peu; mais le lendemain matin, au point du jour, j'eus le bonheur de voir la terre de France sortir de la brume et de distinguer la jetée de Calais. Il faisait un soleil magnifique, la mer était comme un miroir, la brise fraîche et toujours du nord. Dans deux heures je devais embrasser ma mère et mon frère.

Mais, ce qu'il y eut de bon, c'est que les pilotes, les

Notre population agricole supporte des charges très-lourdes et qui ne pourraient être augmentées. Outre l'impôt de l'Etat qui se manifeste sous vingt formes diverses, les communes sont presque toutes grevées et obligées de prélever des contributions. Le seul remède se trouverait, selon nous, dans la réduction des dépenses, dans les économies à apporter dans l'Administration publique, dans des réformes administratives sérieuses et complètes et même dans la révision de nos lois organiques devenue urgente. Supprimons les sinécures et arrivons au régime de l'ordre et du travail, ce sera la meilleure de toutes les ligues économiques possibles et le moyen le plus sûr de relever notre peuple, au point de vue matériel.

Le pouvoir qui nous régit peut-il réaliser ces réformes, le veut-il? Non.

Ce n'est pas avec l'exclusivisme pour système, la mise au ban de tous les hommes de bonne volonté qui ne sont point inféodés à la coterie régnante, ce n'est pas en privant le pays de ses forces les plus vives que l'on parviendra à rendre la prospérité et le bien-être à notre cher canton de Fribourg.

Nous revendiquerons sans cesse, surtout en présence du déficit de nos budgets et de l'appauvrissement des communes, l'extension des droits des citoyens, l'économie dans l'administration et les rognures dans les dépenses, cela sans préjudice des œuvres et des travaux utiles, et nous croirons faire acte de civisme en nous efforçant d'être utiles à nos concitoyens.

Quant à vous, abonnés et collaborateurs, qui, comme nous, voulez le bien du pays, sans préoccupation d'intérêt personnel, continuez-nous votre précieux concours et nous poursui-

marins et les flâneurs du port étaient, comme d'habitude, rassemblés sur la jetée, et qu'en regardant deçà et delà avec leurs longues-vues, voilà qu'ils m'aperçoivent dans mon bateau. — Tiens! un prisonnier qui s'échappe, — dit l'un. — Bon... si c'était le capitaine S..., — dit l'autre. — Ça se pourrait, — dit un troisième. — Et ne voilà-t-il pas qu'un mousse, au lieu d'entendre: si c'était, entend: c'est le capitaine S... Il part comme un trait, et tombe chez ma mère et mon frère en criant comme un sourd: — Voilà le capitaine qui arrive d'Angleterre, tout seul, dans un canot!

Heureusement que c'était vrai, car sans cela vous concevez quel horrible coup c'eût été pour ma pauvre mère. Enfin elle accourt avec mon frère sur la jetée d'où l'on m'avait déjà reconnu; je n'étais pas à une portée de canon du port.

Je n'ose pas vous dire comme je fus accueilli. Tous les bateaux pêcheurs et pilotes de Calais étaient venus à ma rencontre, et me convoyaient: c'étaient des hommes, des femmes, des enfants; c'étaient des hourras, une joie, des cris de vive le capitaine S...! qui me faisaient pleurer comme une bête; et puis au bout de tout ça, sur la jetée, je voyais mon frère soutenant ma pauvre vieille mère qui avait tout au plus la force d'agiter son mouchoir, tant elle était émue.

Mais, comme je mettais le pied sur l'échelle pour sortir de mon canot, en criant toujours: Ma mère!... je me sens arrêté au bas de la jetée par un pékin en noir et en écharpe, flanqué de deux gendarmes, qui me demande mon passe-port!

vrons ensemble l'œuvre de patriotisme et d'indépendance que nous avons entreprise et que nous mènerons à bien!

Tout pour le peuple et par le peuple!

Estavayer, 25 décembre 1883.

Les Réformes.

On se rappelle le fameux manifeste de notre excellent gouvernement à la veille des élections de 1881 : il promettait monts et merveilles. Mais voici la *Liberté* qui déclare qu'il n'y aura point de réformes! en matière judiciaire notamment, attendu que les présidents de tribunaux vont les réaliser sans autre. Tant mieux. Nous prenons acte et du retrait du programme, qui n'était donc qu'un trompe-l'œil, et de l'engagement des présidents de faire merveille.

Restent maintenant les réformes sur le terrain de l'instruction publique et des finances. Voilà une riche besogne, assurément. Hé bien, est-il permis de demander si le programme sur ce point sera aussi révoqué purement et simplement? Si nous sommes le dernier canton pour l'instruction publique, nous sommes le premier pour l'énormité et la multiplicité des impôts. M. Schaller s'en vantait l'autre jour à Berne, affirmant qu'aucun peuple ne supportait avec tant de docilité l'esclavage de l'impôt, que le peuple fribourgeois. *Cinquante et quelques millions* d'impôts payés depuis 25 ans, cela donne le frisson! Comprenez-vous ce que ce chiffre homérique représente de douleurs, de misères et de ruines; combien de ces bons Fribourgeois ont été pour cela jetés dans le désespoir, dégradés de leurs droits civils et politiques, chassés de leur cabane pour aller mendier leur pain et mourir sur la paille; combien ont dû s'expatrier, combien en souffrent encore, eux et leurs enfants! *Cinquante-deux millions* d'impôts mais ce n'est pas une bagatelle, et notez que les capitalistes sont à peu près exonérés, et qu'ils parviennent, d'une manière ou de l'autre, à faire payer les autres impôts par les fermiers de leurs terres et par les emprunteurs de leur argent. Il est vrai que le destin économique, plus juste que celui des gouvernements, a atteint les riches d'une manière indirecte, en faisant baisser le prix du fermage et des loyers et conséquemment aussi la valeur des immeubles. Depuis 25 ans la valeur des immeubles a baissé du tiers, presque de moitié, de sorte qu'un paysan qui possédait un domaine de 30,000 fr., hypothéqué pour 18,000 fr., ne possède plus rien aujourd'hui. Faites ce calcul sur toutes les valeurs immobilières du canton, et vous verrez quel chiffre effrayant la baisse a englouti. Sans doute, les impôts ne sont pas l'unique cause de cette dépréciation, mais certainement l'une des causes principales.

Et ce n'est pas tout, après ces 52 millions payés, dans l'état de gêne et de faillites continuelles où nous nous trouvons, il y a encore 25 ans d'impôts, soit 52 autres millions d'impôts à payer!! sans compter les autres. On serait presque tenté d'envier le sort,

> C'était pourtant le commissaire, qui était assez bête pour me demander mon passe-port. Mon passe-port! l'animal! comme si j'arrivais dans la ville par la grand'routte et en vinaigrette. Demander son passe-port au capitaine Tom, qui s'échappait pour la troisième fois des pontons d'Angleterre! C'était à en devenir commissaire soi-même! Un chien qui venait me parler de passe-port quand je voyais ma mère à vingt pieds au-dessus de moi! Aussi comme il faisait mine de se mettre en travers de l'échelle, je l'envoyai lui et ses gendarmes, se rafraichir dans le port; d'un saut je fus sur la jetée, et vous jugez si je fus embrassé par ma mère et mon frère. Mais ce qu'il y eut de fameux, c'est que ces diables de marins étaient furieux, et qu'ils ne voulaient pas laisser sortir de l'eau le commissaire et ses deux gendarmes, qui barbotaient d'un canot à l'autre en criant comme trois caniches en détresse. — ajouta le capitaine qui riait encore de souvenir. — Voilà, messieurs, — nous dit enfin Tom, — de quelle façon je suis revenu cette fois-là d'Angleterre; mais il ne se passe vraiment pas de semaine que je ne pense à ce misérable Dubreuil, et que je ne voie en rêve sa damnée figure avec ses deux trous sans yeux, qui ont manqué me jouer un si bête de tour. >

Il me serait impossible de dire l'impression que me fit éprouver cette narration, de dépeindre l'apre énergie des gestes du capitaine, l'inflexion de sa voix brève ou sonore, qui se modifiait, qui se pliait si bien à toutes les exigences de ce récit animé.

Je n'ai rien omis, rien changé; mais quelle différence; que

quoique peu honorable, du peuple argovien. Et nos hommes d'Etat, sur qui pèse la responsabilité de cet écrasement d'un peuple par l'impôt, de l'engloutissement progressif de sa fortune et de son avenir économique, en ce sens qu'ils ont l'obligation d'y remédier par tous les moyens possibles, ne font rien pour remplir ce devoir urgent et sacré! Ils se bornent chaque année à publier un arrêté fixant invariablement, ou à peu près, le taux des impôts; ils s'appliquent à rendre plus vexatoires et plus rigoureuses les mesures d'exécution; ils osent même se vanter de conserver une foule d'emplois inutiles, de distribuer sans nécessité 20,000 fr. d'un côté et 20,000 fr. de l'autre; ils laissent des fonctionnaires, des contrôleurs, p. ex. se faire 12 à 15,000 fr. de traitement annuel. On pourrait supprimer la moitié de la chancellerie, la moitié des fonctionnaires des districts, la moitié des juges et même des gendarmes, c'est-à-dire supprimer la moitié des impôts. Mais on ne fait rien, pas la plus légère tentative.

Après M. Romanens, représentant de l'opposition, un seul député de notre excellent gouvernement a osé élever la voix à ce sujet et demander une réforme de nos impôts, c'est M. Python, dans la dernière session du Grand Conseil. Espérons que sa revendication aura quelque succès et qu'il surgira quelques hommes capables et énergiques pour porter remède à notre triste situation, fût-ce même un Argovien.

CONFÉDÉRATION

Saint-Gothard. — Les journaux de la Suisse allemande se plaignent vivement des tarifs de la compagnie du Gothard pour le transport des marchandises.

Les fers, par exemple, coûtent, pour vingt quintaux, de Dortmund (Westphalie) à Chiasso 29 francs 45 c.; de Dusseldorf à Chiasso, 27 francs 95 c.; de Strasbourg à Chiasso, 18 francs; de Lucerne à Chiasso, 29 francs. et de Bienne à Chiasso, 43 francs!

Le collège des divisionnaires propose en première ligne, pour le commandement de la VI^e division, M. le colonel Bleuler, pour le commandement de la V^e division M. le colonel Zollikofér; en seconde ligne les colonels Arnold et Kuhn.

Le 23 décembre se sont réunis dans la salle du Conseil, à Zofingen, les membres de la société des voyageurs suisses de commerce, dont le nombre s'est accru depuis deux ans de 300 à plus de 700, répartis en cinq sections. Le président a signalé à celles-ci comme champ d'action utile, la lutte contre la concurrence déloyale que se font entre eux des collègues eux-mêmes. Le bureau d'informations a notablement prospéré depuis qu'il est joint à un bureau de placement; le *Mercur*, organe de l'association, a participé aussi à ces progrès. — Zurich reste vorort pour l'année prochaine, et la réunion de 1884 aura lieu à Winterthour.

Une réunion des délégués des Compagnies de chemins de fer françaises, suisses et autrichiennes, vient d'avoir lieu à Vienne en vue de l'organisation de trains rapides entre la France et l'Autriche, dès l'ouverture de la ligne de l'Arberg.

cela maintenant me paraît froid, pâle, décoloré, à moi qui l'ai entendu, à moi qui l'ai vu!

Et puis, ce qu'il y avait encore de merveilleux, c'était ce mélange bizarre de deux hommes: l'un grandiose, énergique, bouillant et intrépide, dur comme l'acier, puisant sa force dans la résistance, ayant vingt fois bravé la mort, les horreurs du carnage et de la tempête; et puis l'homme doux, simple et bon, ayant l'air, pour ainsi dire, d'avoir assisté seulement comme spectateur à cette imposante et terrible partie de sa vie, et de s'en souvenir comme d'un sombre et magnifique drame qu'il aurait vu jouer jadis et qu'il sait par cœur. Ce qui m'avait encore frappé dans ce récit, c'était ce dévouement admirable des marins les uns pour les autres; ces services où il s'agit à chaque pas de vie et de liberté, et qu'ils se rendent avec une insouciance si sublime. Et cela sans se dire: *Merci, frère!* car ils ne se disent pas merci entre eux. Mais si un jour le plomb vous atteint au milieu d'une grêle de mitraille, si les vagues écumantes sont sur le point de vous engloutir, vous sentirez une main amie ou reconnaissante vous arracher à son tour à une mort certaine. Et puis, quand vous reviendrez à la vie, peut-être cette main reconnaissante sera-t-elle glacée; mais c'est comme cela qu'elle vous aura dit *merci*, c'est comme cela qu'une autre fois vous direz *merci* à d'autres.

FIN.

M. de Giers, aujourd'hui ministre des affaires étrangères en Russie qui, après la guerre franco-allemande, était ambassadeur à Berne, où il a laissé d'excellents souvenirs, est venu nous faire une visite il y a quelques jours. M. de Giers dans un banquet auquel assistaient les membres du Conseil fédéral, l'ambassade de Russie à Berne et les diplomates des autres pays habitant la ville fédérale, nous a donné les assurances les plus pacifiques.

Si, il y a quelques mois seulement, a-t-il dit, l'horizon politique pouvait paraître assombri, aujourd'hui ces sujets de crainte n'existent plus et la paix européenne est assurée plus que jamais.

Pas n'est besoin de dire ce que ces affirmations, dans la bouche d'un personnage aussi autorisé que le ministre des affaires étrangères de Russie, ont de rassurant.

Schwytz. — Si vous voulez des couvre-chefs à bon compte, adressez-vous à l'arsenal de Schwytz. On y vend de vieux shakos à 20 centimes pièce et à treize à la douzaine. C'est pour rien.

Lucerne. — Une filature à Rothen près Lucerne, sur laquelle reposait une dette hypothécaire de 300,000 francs, a été vendue, sous autorité de justice, pour 70,000 francs à une maison de Lyon, qui possède déjà une filature à Kriens.

Les *Appenzeller-Nachrichten* disent que plusieurs maisons de Lyon cherchent à transporter leur fabrication en Suisse, où la main-d'œuvre est moins chère qu'en France.

Vaud. — Le grand Conseil s'est réuni pour s'occuper de deux projets de décret concernant la révision de la constitution.

L'élection des constituants aurait lieu le 15 janvier et la constituante se réunirait le 4 février.

— *Nyon.* — Les sangliers font de nouveau parler d'eux. On a constaté des traces de ces solitaires dans les bois près de Chésereux. Des battues sont organisées pour s'en débarrasser.

Souhaitons aux chasseurs vaudois une chance plus complète que celle qu'ont eue les nôtres l'année passée lors de la visite de deux de ces terribles habillés de soie.

— La cour d'assises de Moudon a rendu son jugement dans l'affaire Chevalley, l'assassin de H. Crot et l'incendiaire de Lovattens.

Chevalley a été condamné à la réclusion à perpétuité pour incendie, vol, homicide et brigandage.

La tenue de l'accusé, au cours du jugement, n'a pas été de nature à lui concilier la sympathie ou tout au moins l'indulgence de ses juges. Cachotier, sournois, ne regardant jamais droit devant lui, il assistait passible et indifférent à la séance, écoutant les dépositions les plus écrasantes pour lui sans manifester la moindre émotion, échappant habilement aux questions qui lui étaient posées, semblable à un curieux plutôt qu'à un accusé dont l'avenir est en jeu.

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveyse, 20 décembre 1883.

L'Idolâtrie.

Le croira qui voudra, mais c'est vrai. L'idolâtrie, des anciens âges du monde défendue par toutes les lois divines révélées aux hommes a fait sa réapparition sur la terre et c'est dans notre catholique canton de Fribourg que ce péché se commet, probablement qu'il coïncide avec la venue et le règne de l'antechrist, que quelques personnes malicieuses, autant que sensées, prétendent connaître. Personne n'ose dire quel est le plus blâmable des acteurs de l'ignoble farce sociale qui se joue. Est-ce le faux-dieu, ou bien sont-ce les adorateurs? D'aucuns prétendent, sans cependant le dire tout haut, que ce sont ceux-ci, à cause de l'origine de l'idole qu'il en coûte de découvrir et de la crainte superstitieuse qu'elle inspire même aux incroyants. C'est que ce dieu emprunte des demi-dieux qui l'ont précédé les pouvoirs partiels dont ils avaient le monopole. De Jupiter, il a reçu la mission de juger et punir les infidèles par ses foudres vengeresses; du veau d'or exécuté par Moïse au pied du Sinai, il a hérité le dévouement des femmes; de Baal, l'apanage de nombreux serviteurs; de Boud'ha les sacrifices humains; d'Odin, le droit de faire la guerre; de Néron, la prostration de ses sujets.

Comme l'antechrist, il a le don de séduire les élus et c'est à ce signe qu'on peut le connaître. Son règne de fer a été un instant ébranlé par l'avènement du *Bien public* et de sa doctrine indépendante; il a craint pour son sceptre; ses craintes, traduites en gémissements ont produit un orage, premier effet de la colère de Jupiter; le cyclone a abattu un grand

chêne, le plus même qui a i plus belles de téger les rose le plus élevé l'aiglon, il a plié le genou séquence la r scène d'Altor veyse. Nous. Tell?

Le Conseil au renard p qui désirent parvenir leu par l'entrem passé ce ter

Pendant l introduits d curé et y Malheureuse de charger la localité pe chose, il fit en sortirem voleurs détra qu'un seul.

Samedi 23 réunie à B cause d'Ive brigandage.

Les déba toire du p ont continu l'audition d

M. Gran Procureur vocat Mora

Après un de l'accusa sident, le j de quelques d'acquitem

La salle L'assassinat l'opinion p des actes de analogues Bulle, au m soir de la fo rentrant ch les coupabl

Nous av Gremaud d sité de méd lamment se

On nous

On discu dans un ét Sa Grandeu

L'un de cossu, le pl discussion une variété intrus!

Mais ce mant ce ju ce qu'il av plus autori

Ah oui, N° 13, Mon Loyson, qu être, et qu à Fribourg

La bouc rempli. Os Allons, les peaux pour entre

Nous av à Sorens, dont il a ét nous renvo chain num

Nous p pièces de v

chêne, le plus grand des bords de la Veveyse, celui-là même qui a inspiré à l'immortel Lafontaine une des plus belles de ses fables, celui qui disait vouloir protéger les roseaux du voisinage. Ce chêne séculaire, le plus élevé de la futaie, était élu pour résister à l'aquilon, il a courbé la tête devant le Sicambre et a plié le genou devant Baal. Cette chute a pour conséquence la réédition de la perche et du chapeau. La scène d'Altorf se reproduit sur les bords de la Veveyse. Nous avons notre Gessler. Qui sera Guillaume Tell?

Pierre DUSSEL.

Le Conseil d'Etat ayant décidé d'autoriser la chasse au renard pour l'exercice 1883-84, les chasseurs qui désirent obtenir cette autorisation doivent faire parvenir leur demande à la Direction des Finances, par l'entremise des préfetures, jusqu'au 4 janvier; passé ce terme, toute permission sera refusée.

Pendant la messe de minuit, deux voleurs se sont introduits dans la cure de Billens en l'absence du curé et y ont commencé une razzia bien réglée. Malheureusement pour eux, on avait eu la précaution de charger un homme de faire la surveillance de la localité pendant l'office. S'étant aperçu de quelque chose, il fit prévenir à l'église. Quelques hommes en sortirent aussitôt pour courir à la cure. Les voleurs dérangés détalèrent et l'on ne put en arrêter qu'un seul. Ce sont deux anciens repris de justice.

GRUYÈRE

Samedi 22 courant, la Cour d'Assises du 1^{er} ressort réunie à Bulle a jugé avec l'assistance du Jury la cause d'Ives Gremaud, accusé d'assassinat et de brigandage.

Les débats commencés le matin par l'interrogatoire du prévenu, l'audition des témoins à charge ont continué l'après-midi par une vision locale, par l'audition des témoins à décharge et les plaidoiries.

M. Grand présidait. M. Landerset substitut du Procureur général a présenté l'accusation et M. l'avocat Morard la défense.

Après un excellent et impartial résumé des moyens de l'accusation et de la défense fait par M. le Président, le jury s'est retiré pour délibérer et au bout de quelques instants il a rapporté un verdict unanime d'acquiescement.

La salle des Assises a été constamment comble. L'assassinat de Fritz Lanslet avait vivement ému l'opinion publique. Déjà deux fois précédemment des actes de brigandage et des tentatives d'assassinat analogues avaient été perpétrés dans les environs de Bulle, au milieu de la nuit, le soir ou le lendemain soir de la foire de la St-Denis, sur des paysans attardés rentrant chez eux, sans qu'on ait jamais pu découvrir les coupables.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Pierre Gremaud d'Echarlens, élève distingué de l'Université de médecine de Genève, vient de terminer brillamment ses examens.

On nous communique de la vallée de Charmey :

On discutait, il y a quelques jours, entre *tépelets*, dans un établissement public de notre contrée, de Sa Grandeur Mgr Mermillod, notre évêque.

L'un de ces pharisiens, de ces sectaires, le plus cossu, le plus huppé, le plus autorisé, résumant la discussion et sa pensée, dit : *Mgr Mermillod, est une variété de père Hyacinthe, de Loyson, c'est un intrus!*

Mais ce paysan, ce parfait catholique, en exprimant ce jugement, n'a fait certainement que répéter ce qu'il avait entendu dire par d'autres libertards plus autorisés encore.

Ah oui, nous savions bien que pour la bande du N° 13, Monseigneur Mermillod était une espèce de Loyson, qu'il sentait un peu le roussi, l'apostat peut-être, et qu'il eut infiniment mieux valu comme évêque à Fribourg cet excellent abbé Savoy.

La bouche trahit souvent ce dont le cœur est rempli. *Os loquitur ex abundantia cordis.*

Allons, messieurs les loups, il faudra jeter bientôt les peaux de moutons dont vous vous êtes affublés, pour entrer dans la bergerie fribourgeoise.

Nous avons reçu de l'ex-radical Romanens, syndic, à Sorens, une lettre dans laquelle il dément les faits dont il a été parlé dans notre journal. Faute d'espace, nous renvoyons la publication de cette épître au prochain numéro.

Nous publierons avec empressement quelques pièces de vers qu'a la complaisance de nous adresser

un poète de la Gruyère vaudoise, M. Jean de Siebenthal.

Nous donnons aujourd'hui :

SUR JAMAN.

Coteaux, forêts, vaste miroir de l'onde,
Salut trois fois, recevez mes accents!
Mon cher Jaman, beau coin du monde,
N'es-tu pas fait pour inspirer des chants?

Sur ce beau mont ma musette craintive
Aime à chanter notre pays d'Eden;
Elle n'est plus ni triste ni plaintive
Quand le Léman s'illumine soudain.

O beau Jaman, ta tête sourcilieuse
Avec orgueil s'élève vers les cieux;
Tout comme toi, l'âme, pour être heureuse,
Doit s'élever, contempler d'autres lieux.

Fatigues, maux, angoisses de la vie,
Je ne sais plus dessiner vos portraits,
Car mon Jaman au bonheur me convie;
Je te préfère aux odorants bosquets.

En parcourant nos montagnes sublimes,
Je sens mon cœur devenir plus léger
Et je souris à l'écho des abîmes
Lorsque mes pas affrontent le danger.

Gens des salons, combien de jouissances
Vous ignorez dans vos palais chéris:
Dérompez-vous, hautes consciences,
Tous nos beaux monts valent mieux que Paris.

J. de SIEBENTHAL.

Comité du Théâtre.

Produit des concerts et tombola de l'année 1879 versé à la Banque populaire fr. 185. —
Intérêts courus au 31 décembre 1883 » 33. 55

Solde actif au 31 décembre 1883 fr. 218. 55
Bulle, le 28 décembre 1883.

Le Caissier du Comité :

L. GLASSON.

ÉTRANGER

France. — Un chiffonnier, nommé Moreau, âgé de quatre-vingt-dix neuf ans, demeurait à Paris, rue Moulinet. Tous les jours, on le voyait courir les rues, vêtu de guenilles, implorant la charité et fouillant les tas d'ordures avec acharnement. Il touchait même à l'Assistance publique une somme de 25 fr. par mois. Depuis quelques jours, le vieux n'était pas descendu.

Samedi matin, le concierge, l'ayant vainement appelé, prévint le commissaire de police. On enfouça la porte et on trouva le chiffonnier étendu sur son grabat, ne donnant plus signe de vie. En fouillant, on découvrit, dans un matelas sordide, dans un bas, une somme de 20,500 fr., en pièces d'or. Et le vieux était mort d'inanition.

— L'armée française au Tonkin, sous les ordres du général Courbet, s'est emparée de la forteresse de Son-Tay et bientôt elle aura occupé Back-Ninh. Son-Tay a coûté quelques centaines d'hommes mis hors de combat. La défense en a été vive, mais enfin, après deux jours de combat, le drapeau français flottait sur la plus forte citadelle du pays.

Voilà une belle réponse faite aux intransigeants de droite et de gauche qui ont tant bataillé contre cette expédition.

Le Sénat, s'occupant du budget déjà voté par la Chambre des députés, a rétabli à 45,000 fr. le traitement de l'Archevêque de Paris que la Chambre avait réduit à 15,000; il a rétabli aussi à 616,000 fr. le crédit pour les bourses des séminaires totalement supprimé par la Chambre. Il a enfin voté les budgets des finances, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des affaires étrangères, des postes, de la justice et des cultes.

Allemagne. — Le prince Frédéric Guillaume est de retour de ses pérégrinations en Espagne et en Italie.

Angleterre. — Nos amis d'Outre-Manche se résignent à voir la France au Tonkin. Ils voient que le marquis de Tseng les a trompés en leur disant que la Chine était prête à déclarer la guerre et qu'elle disposait de forces considérables. Ils paraissent même disposés à vouloir abandonner l'idée d'une médiation que la France repousserait du reste certainement.

Belgique. — Le palais législatif où siège la Chambre des députés ayant été incendié, le Sénat a offert ses locaux pour les sessions de la Chambre.

Comme ces deux corps légiférants belges ne siègent pas en même temps la chose est parfaitement aisée. Il faudra deux ans pour reconstruire le palais de la Chambre.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

La lumière est indispensable aux hommes et aux animaux.

« Où le soleil n'entre pas, le médecin entre, » dit un proverbe italien. Le proverbe a raison.

Vous ne sauriez croire, mes enfants, combien de maladies naissent dans les habitations non suffisamment éclairées, où il fait à moitié ou aux trois quarts nuit, où le salpêtre se forme aux murs, où il fait toujours frais. La moindre de ces maladies est celle des yeux. Ils deviennent, chez les femmes surtout, rouges éraillés, larmoyants.

Il n'y a que les gens et les bêtes en sommeil qui n'ont pas besoin de lumière.

Après tout, si elle ne vous était pas nécessaire, elle n'aurait pas été faite; si elle ne vous était pas indispensable, nous ne la rechercherions pas comme nous recherchons l'air.

Julie a une jacinthe rose et une tulipe noire sur l'entablement de sa fenêtre. Il vaudrait peut-être mieux qu'elle n'en eût pas à cause des odeurs et de l'expiration des fleurs pendant la nuit.

Mais enfin elle les a.

Cette jacinthe et cette tulipe se penchent toujours du côté des vitres. Lorsque Julie les retourne ainsi penchées du côté de la chambre, elles se redressent et continuent de s'incliner vers les vitres.

Vous voyez bien qu'elles veulent absolument la lumière et qu'elles s'entêtent à la vouloir.

Les germes de pommes de terre qui poussent en cave vers la fin de l'hiver, vont toujours dans la direction du soupirail.

La graine, que nous plantons le germe en bas, n'est point contente, la pousse se tord, se retourne et va du côté de la lumière qu'elle ne voit pas, mais qui l'attire à elle.

La lumière est un besoin de la vie.

Et ce qui se passe avec les plantes, se passe aussi avec les animaux et les gens. Les uns et les autres pâlisent dans l'obscurité et s'y affaiblissent.

Le mineur n'a pas le teint du labourer.

Le tisserand n'a pas la mine du bûcheron.

L'ouvrier des ateliers sombres n'a point la coloration ni la solidité du faucheur et du moissonneur.

Lorsque le jardinier veut enlever la couleur et la force d'une plante il soustrait ses feuilles à la lumière.

Il empaille ses cardons; il enterre son céleri à côtes, il coiffe les romaines ou chicons; il fait pousser ses chicorées dans l'obscurité de la cave, afin d'avoir cette jolie salade qu'on appelle la barbe de capucin.

Si nous voulions avoir des figures blêmes, des individus pâles, des animaux affaiblis, il nous suffirait d'imiter le jardinier, c'est-à-dire de leur ôter la lumière, de les tenir dans l'obscurité.

Mais si le jardinier trouve son intérêt à faire cela, nous trouvons le nôtre à faire le contraire.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Un voyageur, M. d'Estournel, se trouvant un jour dans un salon cosmopolite, avait cherché à placer, dans un compliment à la maîtresse de la maison, une pointe toute française. En présentant sa tasse de thé, où la dame versait le nuage de lait, il avait osé dire : « Vous êtes, Madame, comme cette tasse : vous êtes pleine de bon thé. » Le jeu de mots fit sourire le cercle, et obtint, en pays étranger, un large succès d'estime.

Quelques jours après, dînant dans une autre maison, il entendit un gros Allemand dire à la dame du lieu : « Matame, fous êtes gomme cette dasse : fous êtes bleine de pon gafé. » La dame ne comprit pas le compliment, et le convive tudesque cherche encore pourquoi il n'a pas obtenu le succès de M. d'Estournel.

Nous commencerons dans le prochain numéro la publication d'un nouveau feuilleton très-intéressant intitulé : *Le chasseur de marmottes.*

Pour la rédaction : C. GILLARD.

A l'imprimerie de LA GRUYÈRE on livre dans la journée les **Cartes de visite.** Grand choix de cartes. Caractères choisis.

BANCS DE FOIRE VILLE DE BULLE.

Ensuite de changement de règlement, la Commune de Bulle met en vente ses **bancs de foire** et en location le **droit** de fournir les bancs aux marchands étrangers; la mise aura lieu, mercredi 2 Janvier, au Café de l'Hôtel de Ville, dès 1 heure de l'après-midi.

D'après le nouveau Règlement, la Ville de Bulle louera les places où doivent s'établir les étalages de marchandises; les bancs seront à fournir par les particuliers ou l'entrepreneur. [690]

Secrétariat communal.

Chez L. KOERBER, Grand'Rue, en face de l'église, à BULLE

Grand choix d'**Accordéons** (harmonicas) des fabriques suisses et allemandes, environ 100 numéros disponibles et sur commande, depuis fr. 3 à fr. 90.
CARTES à jouer, tarrots vieux et nouveaux.
DERMATOLIP du Dr *Wander*, excellente huile pour la chaussure; Cirage liquide, brillant instantanément.
SAVON à polir; **Pâte et Poudre** à polir les métaux. — **Savon de ménage et de toilette.**

Thon — Sardines — Harengs.
SIROP DE MÉLASSE.

CAFÉS depuis 60 cent. à fr. 1. 60 le 1/2 Kilo.

Beurre fondu, — Saindoux, — Bougies diverses, Pâtes alimentaires, — Légumes et Fruits secs.

LAINES & COTONS à tricoter.

Grand choix de tabacs et cigares, pipes, porte-monnaies, harmonicas, peignes divers, cannes, abat-jour, allume-feu, procédés et craies pour billards, etc., etc.

Le tout à des prix avantageux; rabais suivant la quantité. [682]

MAGASIN DE PARFUMERIE Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaïlle, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour **Etrennes**.

Choix immense de **Savons** fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

VENTE D'IMMEUBLES.

Le lundi, 31 Décembre courant, dès une heure de l'après-midi, les hoirs de Blaise Gobet à Sâles, pour cause de partage, et sous de favorables conditions de paiement, exposeront en mises publiques, les immeubles qu'ils possèdent, et désignés sous les art. 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214 et 215 du cadastre de la Commune de Sâles, et sous les art. 244 et 245 du cadastre de la Commune de Romanens.

Ces immeubles consistent en une maison d'habitation avec les bâtiments nécessaires pour une exploitation agricole, et en prés et champs d'une contenance d'environ 42 poses.

Les mises auront lieu au domicile des exposants à Sâles.

Pour voir les immeubles s'adresser à *Honoré Gobet, feu Blaise, à Sâles, et* pour les conditions au même ou au *Notaire Favre, à Bulle.* [667]

Attention!

APPAREILS ANTI-GOUTTEUX.

Conformément au vœu exprimé par beaucoup de personnes souffrant de la goutte et du rhumatisme de pouvoir se procurer plus facilement les **appareils** universellement estimés de **W. Donnerstag**, et en même temps pour déjouer et empêcher plus énergiquement les nombreuses contrefaçons qui se sont déjà produites en Suisse, je me suis décidé à quitter momentanément la Fabrique de mon père **W. Donnerstag** de **Stettin**, seul inventeur, pour me rendre à Bâle et y organiser un dépôt. Les expéditions des appareils se feront ainsi sous ma surveillance personnelle, ce qui assurera au public la meilleure garantie de recevoir toujours de **véritables appareils Donnerstag**.

On peut donc dès à présent s'adresser au soussigné pour recevoir ces appareils franco contre remboursement ou mandat-poste, aux prix de fr. 10 pièce et de fr. 30 pour 5 pièces, dans toute la Suisse.

(H. 10062 X.)
(665)

Richard Donnerstag, à Bâle,
St-Clara Strasse, 26.

Grande Salle de l'Hôtel des Alpes

DANSE

le Jour du Nouvel-an
dès les 3 heures après-midi. [675]

Immeubles à vendre

A vendre, sous de favorables conditions de paiement, les immeubles désignés sous les art. 429 ab et 577 du cadastre de la Commune de Sâles, appelés *les Mosses*, consistant en une maison d'habitation avec pré, de la contenance d'environ un quart de pose.

Pour traiter, s'adresser au propriétaire, *M. Joseph Savary, dit de Grange-Neuve, ou au Notaire Favre, à Bulle.* [666]

Avis.

Le soussigné a l'avantage de prévenir l'honorable public de la ville et du dehors, qu'il vient de reprendre le

Café du Commerce à BULLE.

Service prompt et consommation de premier choix.

Se recommande

H. Hirschy,
tenancier.

[678]

Cours de couture

pendant les mois de Janvier, Février et Mars, pour la

Coupe et la Confection

de tous les vêtements de dames et d'enfants.

S'adresser à *Madame BAYS.* [668]

On demande

à acheter de la *paillie.*

S'adresser à *J. Crotti, entrepreneur, à Bulle.* [677]

A vendre

Phonocle avec plus de 100 vues. Prix modique. Se renseigner au bureau du journal.

Dépôt

de l'excellente Choucroûte

de STRASBOURG

chez *Eugène WÆBER, camionneur.* [676]

A vendre

15,000 pieds de bon foin et 6,600 pieds de bon regain, à consommer sur place ou à distraire en bloc ou séparément, depuis 300 pieds, si on le désire. [671]

S'adresser à *Isidore Glasson, à Bulle.*

Tannerie.

La **Tannerie Brulhardt** à Riaz se recommande toujours à la bienveillance de sa nombreuse clientèle.

Elle est à même de fournir des marchandises de qualité supérieure à des prix modérés.

Achat de *peaux brutes* de toute espèce, au prix courant. [674]

A vendre

l'excellente auberge de l'Écu, à Bulle, avec magasin, écuries, 2 granges, pré et jardin de 12,996 mètres (3 poses 244 perches). Les mises auront lieu au dit établissement, le **lundi, 14 Janvier prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi.

Entrée au 1^{er} Janvier 1885.

S'adresser aux soussignés pour conditions et visiter l'établissement.

Au nom des héritiers de *M. Franzetti-Pittet,*
Aif. REICHLLEN.
Aif. MORET.

[653]

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS à BULLE.

Le Banquet annuel de la Société aura lieu le jour des Rois, **Dinanche 6 Janvier prochain**, à 1 heure, à l'*Hôtel des Alpes, à Bulle.* Réunion à 11 heures au local du Cercle.

Les Sociétaires et amis du progrès sont priés d'y assister. [691]

ANESSE.

Le 10 Janvier, jour de foire, à Bulle, on exposera en vente une **grande et belle anesse** de 3 1/2 ans. Elle peut servir au transport des fromages à la montagne. [689]

Perdu

de Bulle à Vaulruz, un **porte-monnaie** renfermant une certaine valeur. Le rapporter au bureau du journal, contre récompense. [685]

A vendre

environ 15 moules de bon bois de foyard sec et 8 moules de chignons. [687]
S'adresser au bureau du journal.

A louer

la **ferme de Ferpicloz.** Contenance environ 100 poses. [684]
S'adresser au notaire *Menoud* à Bulle ou à *Etienne Castella* à Ferpicloz.

Cassée

le jour des Rois

à la Croix Blanche

à MARSSENS. [686]

Cassée

à la Pinte du Tilleul

à ECHARLENS

le **Dimanche 6 Janvier 1884.** [688]

Cassée

à l'auberge du Cheval-Blanc

à Vuadens

le jour du Nouvel-An.

F. SUDAN, aubergiste. [670]

CASSÉE

à l'auberge de la Croix Blanche

à LA-ROCHE. [687]

le **Dimanche 30 Décembre 1883.**

Il y aura

Bonne musique et danse

le **Dimanche 30 Décembre**

à l'auberge du Tirage à Bulle.

Invitation cordiale.

[639] **MAX PYTHOUD.**

Vacherins

de montagne pour la fondue

se trouvent chez **MM. GLASSON frères.** à Bulle. [660]